



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
15.06.2005 Bulletin 2005/24

(51) Int Cl.7: **A63B 71/00**, A63B 23/02,
A63B 41/00

(21) Numéro de dépôt: **04028780.7**

(22) Date de dépôt: **04.12.2004**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR LV MK YU

(71) Demandeur: **Huang, Yang-Chin**
Tainan City (TW)

(72) Inventeur: **Huang, Yang-Chin**
Tainan City (TW)

(30) Priorité: **10.12.2003 DE 20319111 U**

(74) Mandataire: **Burkard, Thierry**
40 rue de Stalingrad
68100 Mulhouse (FR)

(54) **Coussin antidérapant pour ballon d'exercice**

(57) L'invention concerne un coussin antidérapant pour un ballon d'exercice avec une forme creuse en anneau pour empêcher le glissement du ballon d'exercice vers l'extérieur.

Le coussin (1), qui est réalisé dans un matériau an-

tigissant, a la forme d'un anneau tubulaire (12), et délimite une zone intérieure circulaire (11) ouverte destinée à recevoir un ballon d'exercice (2). L'anneau tubulaire (12) est rempli d'une substance compressible, par exemple de l'air.

Application : exercices de gymnastique

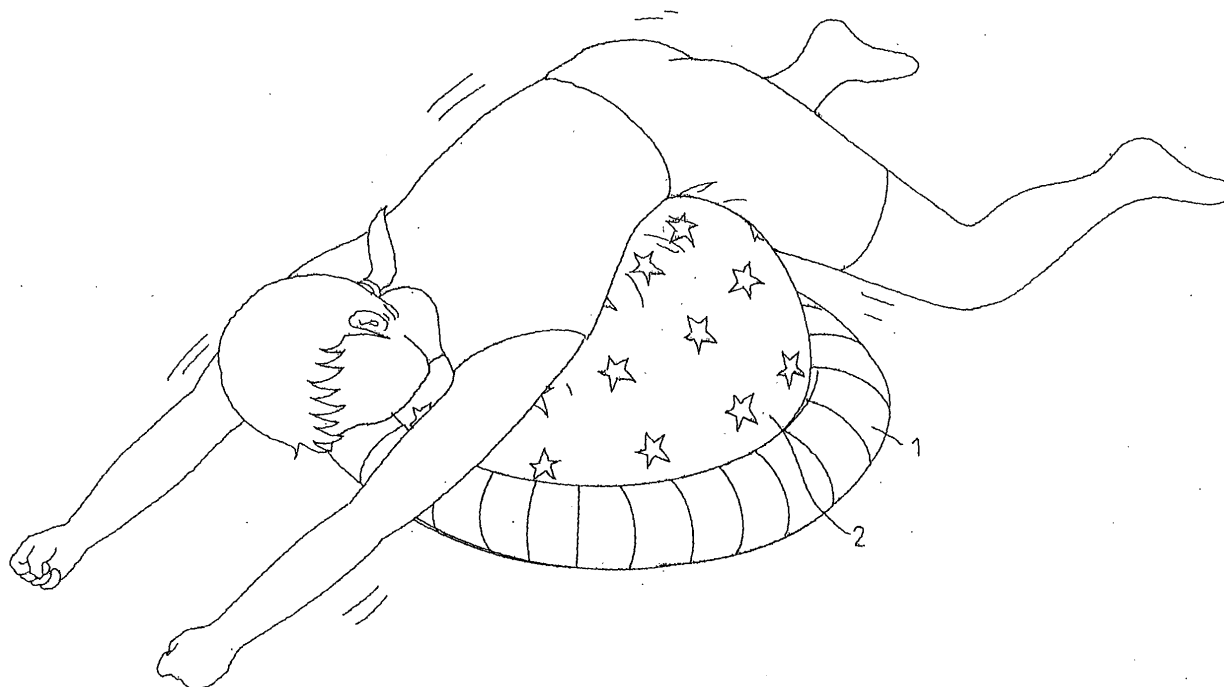


FIG. 3

Description

[0001] L'invention concerne un coussin antidérapant pour un ballon d'exercice.

[0002] Plus particulièrement, elle concerne un coussin qui est réalisé dans un matériau antiglissant, avec une forme creuse en anneau pour empêcher le glissement du ballon d'exercice vers l'extérieur.

[0003] L'utilisateur peut placer le ballon dans la partie médiane du coussin pour prévenir les risques de chute liés au mouvement de roulement du ballon.

[0004] Le coussin fait fonction de matelas mou pour protéger l'utilisateur d'éventuelles blessures dans le cas où il chuterait à cause d'un exercice trop poussé ou de mouvements trop amples.

[0005] Par ailleurs, l'utilisateur peut s'asseoir sur le coussin pour se reposer et prévenir des blessures dues à la fatigue musculaire.

[0006] Dans la vie quotidienne la pratique d'exercices physiques est le meilleur moyen de se relaxer, surtout pour évacuer la pression générée par la société moderne.

[0007] Qu'ils soient pratiqués en intérieur ou en extérieur, les exercices utilisant des balles ou des ballons sont très populaires.

[0008] Outre son aspect ludique, le ballon permet d'effectuer sans à coup toute sorte de mouvement et de faire travailler de nombreux muscles.

[0009] On connaît ainsi différents dispositifs ou appareils destinés à la pratique d'exercice physiques et faisant appel à un ou plusieurs ballons ou balles.

[0010] Le but est de permettre à un utilisateur de marcher, s'asseoir ou se coucher sans danger sur une surface constituée d'un ou plusieurs ballons ou balles, et de tirer partie du mouvement de roulis de cette surface pour s'amuser ou effectuer des exercices.

[0011] Un exemple de dispositif de ce type est décrit dans le document US 5729852 qui montre un matelas d'exercice constitué d'une enveloppe à l'intérieur de laquelle sont placés des ballons gonflés de différentes tailles. Le matelas ainsi formé procure une surface d'exercice permettant de tirer profit du mouvement de roulement des ballons contenus dans l'enveloppe, sans risque de rupture et de chute.

[0012] Cependant, ce dispositif n'est pas pleinement satisfaisant, dans la mesure où la taille nécessairement limitée des ballons ne permet à l'utilisateur d'effectuer des mouvements de grande amplitude. Par ailleurs, le déplacement des ballons est aléatoire et ne peut aucunement être contrôlé par l'utilisateur.

[0013] Des dispositifs plus simples proposent des ballons de plus grandes dimensions, réalisés dans un matériau souple et compressible, mais qui ne sont pas associés à des moyens permettant d'éviter un déplacement incontrôlé, qui peuvent donc être source de chocs.

[0014] En effet, avec ces dispositifs connus, il n'est pas facile de contrôler la stabilité du ballon d'exercice.

[0015] Dans différentes situations, par exemple en

cas de poussée trop forte ou de rebond imprévu, l'utilisateur risque de tomber du ballon lorsqu'il est assis ou couché dessus, ce qui peut provoquer des blessures.

[0016] L'invention permet de remédier à ces inconvénients, en proposant un coussin permettant de stabiliser le ballon, et sur lequel l'utilisateur peut s'asseoir ou adopter toute autre position sans aucun risque.

[0017] Dans ce but, le coussin antidérapant pour un ballon d'exercice selon l'invention comprend un coussin en forme d'anneau réalisé dans un matériau antidérapant.

[0018] Le coussin est rempli d'air et la forme en anneau délimite la zone où est placé le ballon pour empêcher ce dernier de glisser vers l'extérieur.

[0019] La présente invention sera mieux comprise au travers de la description ci-après d'un mode de réalisation et en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective du coussin selon l'invention,
- la figure 2 est vue en coupe du coussin, avec un ballon, et
- les figures 3 et 4 et 5 montrent des utilisations préférentielles de l'invention.

[0020] En référence aux figures annexées, et notamment les figures 1 et 2, le coussin selon l'invention, qui est désigné sous le chiffre de référence (1), a la forme d'un anneau tubulaire (12) délimitant une zone circulaire intérieure (11) ouverte.

[0021] Un ballon d'exercice (2) est disposé dans la zone circulaire (11) et l'anneau tubulaire (12) du coussin (1) est rempli d'une substance compressible.

[0022] Selon une forme de réalisation préférentielle, l'anneau tubulaire (12) est rempli d'air.

[0023] Le coussin (1) entoure le ballon d'exercice (2), dont le diamètre est défini de manière à être très légèrement supérieur à celui à celui de la zone circulaire (11) délimitée par l'anneau tubulaire (12) du coussin (1).

[0024] Le ballon d'exercice (2) peut ainsi être placé dans la partie creuse définie par le coussin (1) dont les bords en contiennent le mouvement et s'opposent à son glissement vers l'extérieur.

[0025] Comme représenté sur les figures 3 et 4, le ballon d'exercice (2) est retenu par le coussin (1), et il est alors facile pour l'utilisateur d'en contrôler le mouvement. En effet, dès que l'utilisateur est assis ou allongé sur le ballon (2), celui descend légèrement dans la zone intérieure circulaire (11) tout en étant maintenu entre les parois de l'anneau tubulaire (12).

[0026] Dans ces figures, l'utilisateur effectue des exercices sur le ballon, en position couchée, respectivement sur le ventre et sur le dos.

[0027] Selon un mode de réalisation préférentiel, le coussin (1) est réalisé dans un matériau antidérapant.

[0028] L'utilisateur ne pourra pas tomber du ballon grâce au matériau antidérapant, ce qui permettra d'éviter tout traumatisme causé à l'utilisateur pendant qu'il effectue un exercice sur le ballon d'exercice.

[0029] Comme représenté à la figure 5, en plus des caractéristiques mentionnées ci-dessus, l'utilisateur peut s'asseoir sur le coussin (1) pour se reposer, par exemple après des exercices intensifs. 5

[0030] Comme montré à la figure 2, le ballon d'exercice (2) est confiné à la zone entourée par le coussin en matériau antidérapant (1). 10

[0031] L'utilisateur sera plus en sécurité en utilisant ce coussin lors des exercices, parce que le coussin antidérapant (1) fait fonction de butoir pour arrêter le ballon d'exercice et réduire la dynamique de son mouvement pour ainsi empêcher l'utilisateur de tomber. 15

[0032] Il ressort clairement des figures 3 et 4 illustrant l'utilisation de l'invention que l'utilisateur ne tombera pas du ballon d'exercice et ne se blessera pas en cas de chute. 20

[0033] L'utilisateur peut s'asseoir sur le coussin (1) en matériau antidérapant pour se reposer au lieu de s'asseoir sur le sol, comme il est montré à la figure 5, ce qui est à la fois plus confortable et plus hygiénique. 25

Revendications

1. Coussin pour ballon d'exercice, **caractérisé en ce qu'il** a la forme d'un anneau tubulaire (12) délimitant une zone intérieure circulaire (11) destinée à recevoir un ballon d'exercice (2). 30
2. Coussin selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** l'anneau tubulaire (12) est réalisé dans un matériau antidérapant 35
3. Coussin selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce que** la zone circulaire (11) est ouverte. 40
4. Coussin selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** l'anneau tubulaire (12) est rempli d'une substance compressible. 45
5. Coussin selon la revendication 4, **caractérisé en ce que** la substance compressible est de l'air. 50
6. Coussin selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le diamètre du ballon (2) est défini de manière à être très légèrement supérieur à celui de la zone circulaire (11) délimitée par l'anneau tubulaire (12) du coussin (1). 55

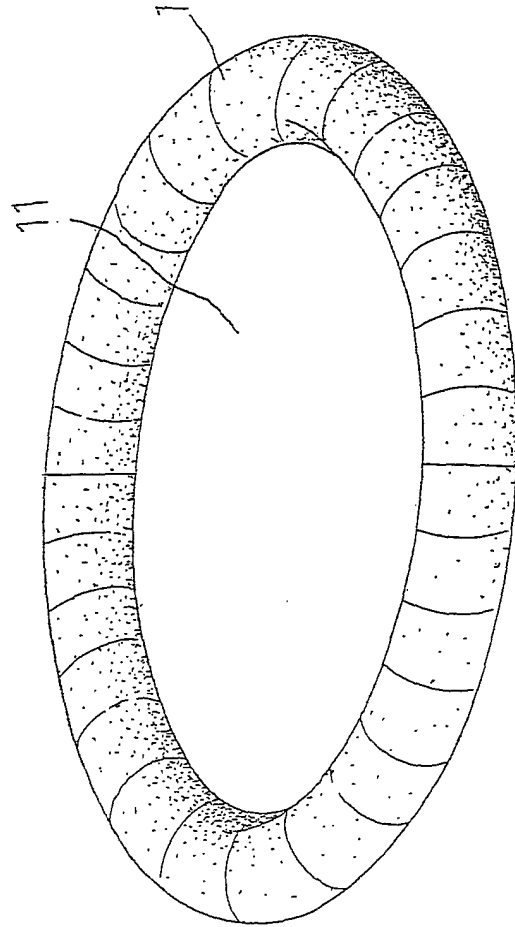


FIG. 1

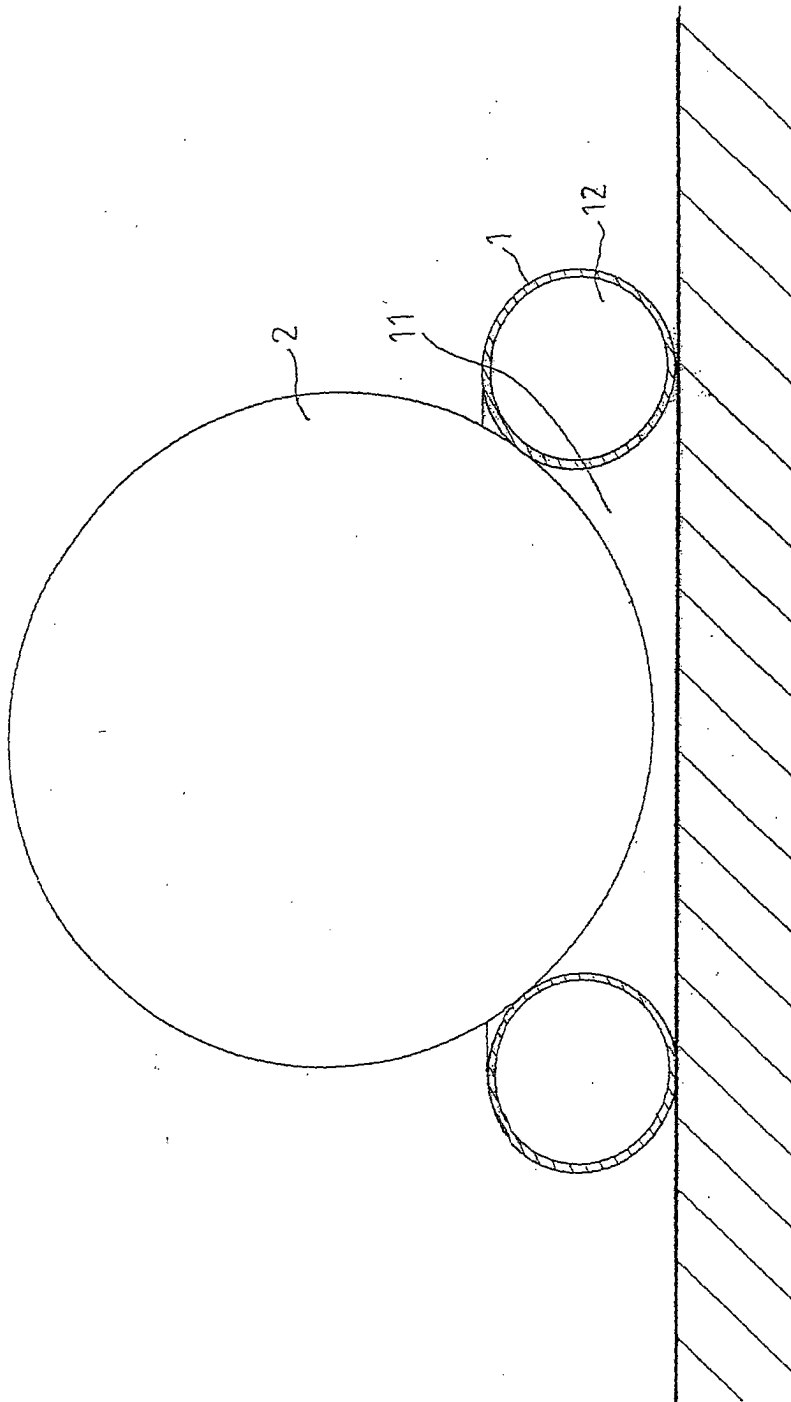


FIG. 2

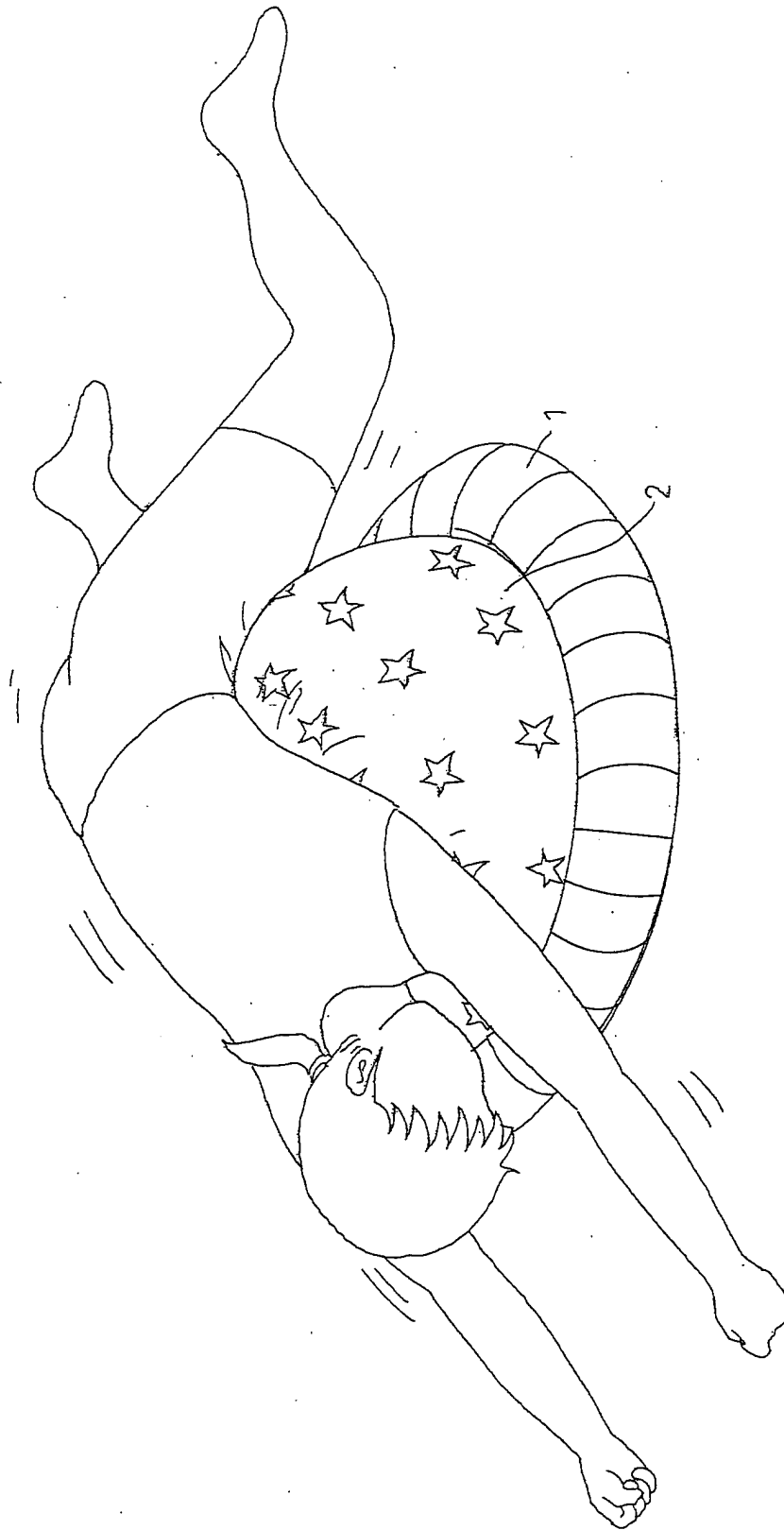


FIG. 3

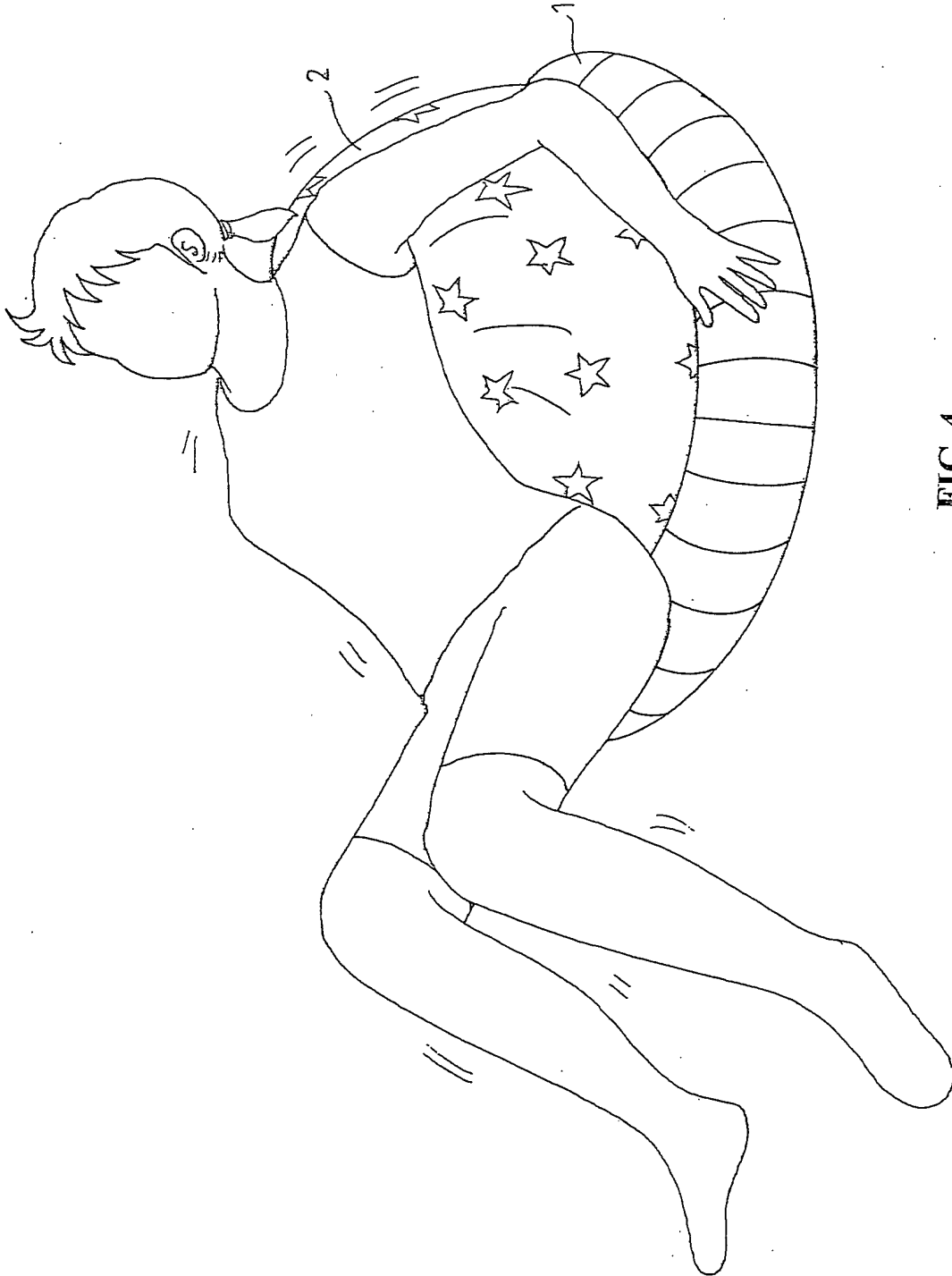


FIG. 4



FIG. 5